



**Association  
St-Camille**  
Rapport annuel



# 447

Personnes aux sein de l'Association

# 176

Collaborateur-trice-s en ateliers protégés répartis en 7 secteurs d'activités

# 166

Personnes pour assurer l'accompagnement, l'assistance et la logistique

# 39

Personnes pour l'encadrement professionnel

# 66

Résident-e-s en chambres individuelles dans nos foyers ou appartements protégés

## Sommaire

<b>2</b>	Message du Président - M. André Sudan
<b>6</b>	Message de la Directrice de la santé et des affaires sociales
<b>8</b>	Message de la Vice-Présidente - Mme Anne-Sophie Peyraud
<b>10</b>	Les Ateliers - M. Luc Blanc
<b>17</b>	Le Service social - Mme Hélène Schneuwly
<b>20</b>	Clin d'œil du département administratif - M. Samuel Joye
<b>24</b>	Organigramme
<b>26</b>	Comptes d'exploitation comparés - M. Samuel Joye
<b>29</b>	Mouvements et utilisation du Fonds des loisirs
<b>30</b>	Bilans comparés - M. Samuel Joye
<b>32</b>	Rapport fiduciaire - Multifiduciaire Fribourg SA
<b>33</b>	Les Lieux de vie - Mmes Clerc Benmimoun, Sautel et Mayer Aldana
<b>39</b>	Le billet du Directeur - M. Claude Chassot
<b>42</b>	Les organes dirigeants

*Les textes contenus dans ce rapport ont été rédigés en mars 2021.*

# 01

## Message du Président

### Mon dernier message...

Ce n'est naturellement pas sans émotion, que je rédige ce dernier message dans un contexte fort particulier.

Lors de mon rapport de l'année dernière, je mentionnais que l'année 2020 ne s'annonçait pas sous les meilleurs auspices. Comme beaucoup d'entre nous, je n'imaginai pas, qu'un an plus tard, nous serions encore dans la situation que nous connaissons aujourd'hui.



Notre Assemblée générale traite prioritairement de l'année écoulée 2020, et je vous laisse prendre connaissance des différents textes de notre rapport annuel. Vous comprendrez aisément, que je n'ai pas l'intention de développer davantage, sur une pandémie qui agite nos esprits, qui trouble et déstabilisera encore l'année 2021.

Cependant, j'adresse humblement mes remerciements et félicitations à l'ensemble des résident-e-s et des personnels, pour leur compréhension et leur collaboration. En effet, certaines restrictions obligatoires ont eu un impact important sur le quotidien. Toutefois, grâce à l'engagement exemplaire de chacun-e, le virus n'a pas eu de conséquences dramatiques au sein de nos structures.

Mon regard est déjà tourné vers 2021, année du 60ème anniversaire de notre Association. La pandémie perturbe malheureusement l'organisation des festivités agendées. Ainsi, nous avons décidé de déplacer notre Assemblée générale du 25 juin au 24 septembre 2021. Nous devons également probablement repousser certaines manifestations prévues en 2022. La priorité reste la santé de chacun-e. Dès que cela sera possible, nous programmerons une fête pour les personnes qui vivent et travaillent au sein de notre Institution.

60 ans! C'est aussi le moment de rendre hommage aux trois membres fondateurs de notre Institution: M. Jacques Hayoz, Président, Mme Anny Michel, Vice-Présidente, et le Révérend Père Victor Vermot, Secrétaire. En effet, le 13.03.1961, naissait l'Association St-Camille, avec son premier Comité.

Durant ces six décennies, elle s'est continuellement adaptée aux besoins des personnes en situation de handicap. L'engagement de la Direction et du personnel a toujours permis d'assurer le respect de la dignité humaine des personnes qu'elle accueille, aussi bien dans ses Lieux de vie que dans ses Ateliers. Enfin, elle est également fière d'être un partenaire commercial de qualité.

### Plein succès...

Nul besoin de vous présenter Mme Anne-Sophie Peyraud, qui a rejoint le Conseil de l'Association et le Comité de direction, lors de l'Assemblée générale de 2009. Elle est également la Vice-Présidente depuis 2011. Ainsi, elle est déjà bien connue au sein de l'Institution, et a pu acquérir une certaine expérience. Sa personnalité, sa formation et ses compétences sont les solides atouts, qui lui permettent de reprendre le flambeau en toute sérénité. Mme Peyraud, je vous souhaite plein succès dans votre nouvelle charge de Présidente de l'Association et de son Fonds de prévoyance. Vous pouvez compter sur l'appui du Conseil et du Comité de direction, ainsi que de l'ensemble du personnel, dans l'accomplissement de vos nouvelles tâches.

Enfin, j'ai le grand plaisir de communiquer, en mon nom et en celui de l'Association St-Camille, un dernier très grand merci aux collaboratrices et collaborateurs. Vous m'avez permis, année après année, d'être fier de vous, et de pouvoir annoncer des résultats conformes aux attentes, avec la certitude de les avoir atteints, tout en respectant nos objectifs :

- Valoriser de manière optimale la personne en situation de handicap.
- Procurer des lieux de vie accueillants.
- Apporter un travail motivant et valorisant.
- Respecter le budget octroyé par le Service de la prévoyance sociale.

Je ne saurais oublier de remercier tous les collègues du Comité de direction, du Conseil de l'Association, du Conseil de fondation et les directeurs (MM Brodard, Tinguely et Chassot) qui m'ont permis de mener le bateau «St-Camille» à bon port, durant mes 30 années de Présidence.

Pour terminer, j'adresse mes remerciements à vous, lectrices et lecteurs de ce rapport, à nos bénévoles, aux client-e-s de nos boutiques, partenaires industriels, donateurs, Membres de notre Association, et enfin au Service de la prévoyance sociale, pour leur inconditionnel soutien et leur confiance.

A l'avenir, je lirai les rapports successifs, avec le plaisir de constater, que vous poursuivez cette mission avec force et engouement. Je resterai naturellement proche de l'Association, et je participerai aux prochaines Assemblées générales, avec la joie de vous y rencontrer.

*André Sudan*  
*Président*  
*de l'Association St-Camille*

## Extraits des statuts (1 à 4)

### I. Dispositions générales

#### Article 1: Raison sociale

1. L'Association St-Camille (ci-après l'Association) est une personne morale, sans but lucratif, reconnue d'utilité publique par le Conseil d'Etat du Canton de Fribourg, le 11.04.1961.
2. Elle est régie par les présents statuts, subsidiairement par les articles 60 et suivants du Code civil suisse et autres prescriptions légales éventuelles.
3. Elle est confessionnellement et politiquement neutre.

#### Article 2: Sièg

Le sièg de l'Association est à Marly.

#### Article 3: But

1. L'Association vient en aide prioritairement aux personnes adultes des deux sexes en situation de handicap physique, en mettant à leur disposition des structures d'accueil et des possibilités de travail en ateliers.
2. Elle s'efforce de régler les problèmes (logement, pension, soins, travail, prévoyance sociale, loisirs, ...) auxquels sont confrontées les personnes en situation de handicap dont elle assume la charge.

#### Article 4: Membres

Toute personne, physique ou morale, peut être Membre de l'Association si elle en fait la demande et si elle est agréée par le Comité de direction. Les Membres ont droit à une voix chacun et payent une cotisation annuelle fixée par l'Assemblée générale.

# 02

## Message de la Directrice de la santé et des affaires sociales



Soixante ans. C'est l'âge qui nous fait parfois dire qu'on n'a plus l'énergie de nos vingt ans. Mais c'est aussi l'âge où, plus que jamais, portés par cette évidence que nous sommes encore jeunes dans nos têtes, notre envie d'affronter l'avenir reste intacte, avec la même détermination qu'avant. Et surtout, l'expérience acquise au cours de ces décennies reste un inestimable atout. Molière l'avait bien compris quand il disait: «Qu'est-ce que cela soixante ans? C'est la fleur de l'âge et vous entrez maintenant dans la belle saison».

A voir ce qu'elle a réalisé au cours de ses soixante ans, pas un seul instant l'Associa-

tion St-Camille n'a perdu cette énergie. Elle est devenue l'emblème d'une entité qui évoque un toit, un cadre de travail, un lieu de vie commun pour des personnes, dont le handicap physique nécessite soins et accompagnement. St-Camille, c'est aujourd'hui une Institution qui comprend deux Foyers, des Appartements protégés, un Café et des Boutiques à Marly et Villars-sur-Glâne. Elle est composée de plus de 200 collaboratrices et collaborateurs, qui encadrent près de 240 personnes en situation de handicap, à qui l'Institution offre un lieu de vie et des activités professionnelles

adaptées. Aujourd'hui, et depuis longtemps déjà, St-Camille est un acteur incontournable du paysage social fribourgeois.

L'Institution a su relever les défis rencontrés au fil des années, avec compétence et bienveillance, et toujours dans le respect des droits des personnes qu'elle accompagne. La croisière que vous aviez organisée pour vos résidentes et résidents, sur la Méditerranée en 2019 - une première dans votre histoire - témoigne du souci constant de vous adapter à leurs besoins, un peu comme si vous aviez su anticiper ces temps de marasme, de confinement que nous allons devoir vivre. Ces temps où l'on n'a plus que des photos pour rêver de voyages. Nous espérons toutes et tous, comme vous, voir le bout d'un tunnel que l'on n'aurait jamais imaginé devoir traverser.

En cette période de pandémie, qui vous a affectés, vous avez maintenu le cap, sans jamais perdre de vue l'essentiel de votre mission, que vous vous étiez fixée il y a soixante ans: assurer le bien-être des personnes en situation de handicap. Une mission qui adopte pleinement les objectifs fixés par le canton de Fribourg: garantir aux personnes en situation de handicap, leur place au sein de notre société, en veillant au respect de leur autonomie et de leur droit à l'autodétermination.

En tant que directrice de la santé et des affaires sociales, je ne peux que remercier chaleureusement votre Institution du rôle inestimable que vous jouez comme partenaire. La Convention que l'Institution St-Camille a conclue avec notre Réseau fribourgeois de santé mentale, pour améliorer la prise en charge de vos résidentes et résidents, n'est que l'un des reflets récents de votre implication dans la mise en œuvre de cette politique.

L'état d'esprit de cette Institution est à l'image de l'engagement et de la fidélité de ses employé-e-s. Avec tout le respect que j'ai pour toutes ces personnes, permettez-moi de ne citer qu'un nom: André Sudan. Après quarante ans passés au sein du Comité, dont trente en tant que Président de l'Association, André Sudan a émis le désir de se retirer cette année. Quelle perte! Mais quel engagement! Il n'aura pas à craindre pour le futur de St-Camille: André Sudan a toujours su placer l'Association sur les rails de l'avenir.

Bon vent à lui, et à l'Association St-Camille!

*Anne-Claude Demierre  
Conseillère d'Etat  
Directrice de la santé  
et des affaires sociales*

# 03

## Message de la Vice-Présidente

**Merci, Monsieur le Président!**

**40, 30, 25, 20, 80, 60... Non, ce ne sont pas les chiffres gagnants du loto, mais les années qui retracent l'engagement remarquable d'André Sudan, Président de l'Association St-Camille, pour la personne en situation de handicap.**



Sa vocation pour St-Camille a commencé il y a plus de 40 ans, avec son intégration dans l'ancienne Commission des ateliers en 1981. Depuis 1991, il assume le rôle de Président de l'Association : c'est donc une aventure qui dure depuis 30 ans ! En outre, il la représente au sein d'INFRI depuis plus de 25 ans, et en est le Vice-Président depuis 20 ans.

Aujourd'hui, toujours aussi motivé, déterminé et imposant, il nous quitte, le sourire aux lèvres et dans ses yeux ; l'année de ses 80 printemps coïncide idéalement avec les 60 ans de l'Institution.

Avec son départ, plus qu'une page ou un chapitre, c'est un roman qui se termine. André Sudan aura inlassablement milité en faveur de la personne en situation de handicap. Jamais il n'a baissé les bras ; il a toujours collaboré avec les trois directeurs, s'adaptant à leurs différentes personnalités, les soutenant et défendant leurs idées et leurs projets, pour autant qu'ils

fussent en faveur de la personne en situation de handicap ou de l'Association.

Il a été présent, maintes fois, pour discuter et favoriser des solutions, tant avec l'OFAS qu'avec le canton, lorsqu'il s'agissait en particulier, de soutenir les intérêts de l'Association en matière de finances.

Il n'a pas manqué de participer activement aux travaux, pour la mise en place de la péréquation financière en 2008.

La construction du site de Villars-sur-Glâne lui doit beaucoup.

En 1982, la Caisse de pension de l'Association voit le jour. Là aussi, André Sudan a contribué de manière très significative, et avec grand engagement, à son développement et à son succès, avec un taux de couverture,

aujourd'hui mirifique, de plus de 122% ! Non seulement il en est le Président depuis 1984, mais en outre il œuvre, avec l'ancien directeur Jacques Tinguely, au sein de la commission des placements, pour former avec ce dernier un tandem aussi fructueux qu'improbable.

Durant toutes ces années, André Sudan a aussi été présent de l'intérieur : il a su nouer des liens privilégiés avec les personnes en situation de handicap, mais aussi avec les collaboratrices et collaborateurs les accompagnant. Pour chacun-e, il a toujours su trouver le mot juste, exigeant parfois, mais aussi plein d'humour.

Aujourd'hui, aux côtés de Claude Chassot, Directeur, le duo mène un bateau de 176 personnes en situation de handicap, et 205 personnels d'encadrement et un budget de plus de 22 Mios. Quel chemin parcouru !

Qu'il soit ici remercié pour son engagement indéfectible, tout au long de ces années.

André Sudan aura marqué, de manière indélébile, la vie des personnes en situation de handicap dans le canton. Sans lui, l'Association ne serait pas ce qu'elle est. St-Camille va se retrouver orpheline de ce grand homme de cœur... On ne peut pas le remplacer, on ne peut que lui succéder. Mais André Sudan aura su transmettre à l'Association sa force, sa détermination et sa combativité, pour continuer vaillamment à défendre la personne en situation de handicap, sur le chemin de la réussite.

Merci, Monsieur le Président ! Au revoir, Cher André...

*Anne-Sophie Peyraud  
Vice-Présidente  
de l'Association St-Camille*

# 04

## Les Ateliers

L'année 2020 n'a pas été aisée pour nos Ateliers. En raison de la pandémie, nous avons subi une diminution quasi générale de la quantité des commandes, de la part de notre clientèle. Toutefois, l'énergie mise en œuvre par les Ateliers, nous a permis d'avoir toujours suffisamment de travail pour les collaborateurs-trices.



Merci au personnel qui a œuvré chaque jour, en traitant les commandes mais également les mises en route et les adaptations des travaux, pour les personnes en situation de handicap, tout en respectant les mesures d'hygiène et de protection.

L'avenir s'annonce difficile, mais une de nos missions principales est de pouvoir fournir un travail adapté aux collaborateurs-trices en situation de handicap. Notre défi est quotidien, et rend plus complexe la recherche de travaux.

### Personnel

Les 176 collaborateur-trice-s en situation de handicap, dans l'ensemble des Ateliers, ont effectué 156'226 heures. Ce chiffre est en nette diminution par rapport à 2020 (-25.31%), en raison de la fermeture des Ateliers durant plusieurs semaines (confinement). Le nombre d'heures réalisées par l'encadrement est également en diminution: il atteint, en effet, 43'410 heures (-5.31%).

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	19/20%
Heures réalisées par collaborateur-trice-s	216'429 h	212'773 h	217'046 h	209'475 h	210'496 h	209'159 h	<b>156'226 h</b>	<b>-25.31%</b>
Heures réalisées par l'encadrement	46'374 h	43'831 h	45'852 h	45'342 h	44'953 h	45'846 h	<b>43'410 h</b>	<b>-5.31%</b>
<b>Total des heures</b>	262'803 h	256'604 h	262'898 h	254'817 h	255'449 h	255'005 h	<b>199'636 h</b>	<b>-21.71%</b>

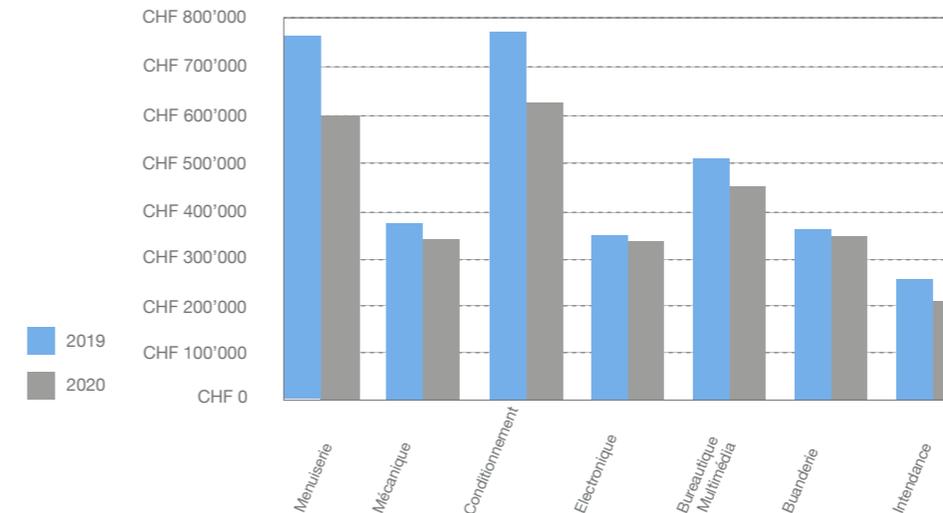
## Evolution du chiffre d'affaires

Le graphique, ci-après, représente l'évolution du chiffre d'affaires réalisé par les Ateliers, depuis dix ans. Pour 2020, tous les Ateliers n'ont pas atteint leur budget. Cependant, grâce à l'engagement du personnel, nous avons tout de même pu atteindre un résultat de CHF 2'914'902.11.



\* Le chiffre d'affaires comprend les matières premières.

Le chiffre d'affaires brut par atelier, et la variation de celui-ci, par rapport à 2019, sont illustrés dans le graphique et le tableau suivants. Le chiffre d'affaires global des Ateliers a diminué de 14.00% par rapport à 2019. La cause principale est naturellement liée à la pandémie.



Menuiserie	CHF 601'706.49	-20.46%
Mécanique	CHF 337'077.13	-11.37%
Conditionnement	CHF 621'242.75	-18.71%
Electronique	CHF 331'409.06	-9.69%
Bureautique Multimédia	CHF 456'545.63	-9.19%
Buanderie	CHF 351'989.86	-2.40%
Intendance	CHF 214'931.19	-16.69%

## Investissements

Pour maintenir une capacité de production moderne et de qualité, divers objets ont été acquis, selon le plan ordinaire d'investissements 2020. Il s'agit du remplacement d'objets usagés, d'expansion et de modernisation. Seuls les objets dépassant CHF 3'000.- sont mentionnés spécifiquement. Le montant total avoisine CHF 301'248.-.

### 1. Menuiserie :

Presse à plaquer	CHF	40'926.-
Graveuse laser	CHF	16'047.-
Armoire à charge lourde	CHF	3'386.-

### 2. Mécanique :

Etagères pour matières premières	CHF	4'575.-
Poste à souder au plasma	CHF	5'693.-
Presse	CHF	4'679.-

### 3. Conditionnement :

Machine à ourlet	CHF	3'998.-
Soudeuse de table	CHF	3'725.-
Presse pneumatique	CHF	7'225.-
Système hydraulique pour table de travail	CHF	21'160.-
Perceuse à colonne	CHF	5'353.-
Transpalette à grande levée	CHF	3'249.-

### 4. Bureautique Multimédia :

Plotter d'impression	CHF	17'124.-
Table de découpe	CHF	27'502.-
Massicot	CHF	16'672.-

### 5. Electronique :

Machine à dénuder électrique	CHF	6'242.-
Sertisseuses électriques	CHF	12'138.-

### 6. Intendance :

Autolaveuse	CHF	4'834.-
-------------	-----	---------

### 7. Buanderie :

Planche à repasser	CHF	13'800.-
--------------------	-----	----------

### 8. Transports :

Bus Renault Master avec transformations	CHF	82'920.-
---	-----	----------

## Transports

Les 18 véhicules de l'Association ont parcouru 144'000 km, sans incident. Cela représente environ 87'000 km de moins qu'en 2019 (effets de la pandémie). Le renouvellement de la flotte des véhicules, ainsi que la formation des nouveaux personnels, restent indispensables. Cela permet d'assurer la sécurité et la continuité, dans la qualité de nos transports.

### Rénovation des bâtiments

Nous effectuons des rénovations, qui nous permettent de maintenir les bâtiments en parfait état.

Pour 2020, les événements les plus importants ont été les suivants:

### Energétique

- Amélioration de l'éclairage du local Méli-Mélo, par des luminaires LED, à Marly.
- Rénovation de l'éclairage du bureau de la Direction, par des luminaires LED, à Marly

## Extension

- Pose de moustiquaires dans les chambres, pour améliorer le confort des résident-e-s, à Marly.
- Pose de moustiquaires à l'Atelier Conditionnement (pour respecter la norme Swissmedic), à Marly.

### Sécurité

- Mise en conformité et rénovation des barrières du jardin, à Marly.
- Rénovation du caniveau central de la place de parc devant le bâtiment, à Villars-sur-Glâne.
- Contrôle périodique des installations électriques, à Villars-sur-Glâne.

### Entretien

- Rénovation du sol d'une chambre, à Villars-sur-Glâne.
- Remplacement des groupes de climatisation des Ateliers Électronique et Bureautique Multimédia, à Villars-sur-Glâne.
- Rénovation de 10 chambres de résident-e-s avec des nouvelles armoires, à Villars-sur-Glâne.

- Aménagement d'une nouvelle réception et adaptation ergonomique des deux postes de travail, à Villars-sur-Glâne
- Rénovation de la cuisinette du salon du 3ème étage, à Villars-sur-Glâne

## Développement et recherche

En 2020, nous avons fait l'acquisition d'une imprimante format large «Roland» et d'une table de découpe à plat «Graphtec» pour l'Atelier Bureautique Multimédia.

Cela nous permet d'offrir de nouvelles prestations. En effet, nous pouvons désormais imprimer des bâches, mais aussi des autocollants ou encore des affiches et roll-up. L'application est multiple: pour les sols, les véhicules ou les enseignes.

L'Atelier répond également aux demandes de création graphique.

### Etat des commandes et des mandats

Au moment d'écrire ces lignes, le chiffre d'affaires est légèrement supérieur au budget déposé, ainsi qu'à la réalité de 2020. L'état des commandes est toutefois inférieur à celui de 2020. Nous sommes toujours en quête de travaux pour les Ateliers. Nous espérons atteindre le budget prévu pour tous les services; mais le début de cette année est encore freiné par les effets de la pandémie.

### Remerciements

Nous aimerions remercier très sincèrement:

- toutes les entreprises et personnes privées qui nous confient des travaux en sous-traitance ou achètent nos produits.
- les collaboratrices et collaborateurs en situation de handicap, qui, par la qualité de leur travail, la compréhension des exigences et le respect des délais imposés, permettent de satisfaire nos client-e-s.
- le personnel d'encadrement, qui, par son rôle professionnel et social, gère sans faillir la bonne marche de nos Ateliers.

**Nous ne saurions terminer ce rapport sans attirer, en particulier, l'attention de toutes celles et tous ceux qui ont ou auraient des travaux à nous confier. Contactez-nous et nous vous ferons parvenir une offre!**

*Luc Blanc*  
*Responsable des Ateliers*  
*luc.blanc@st-camille.ch*  
*Site des Ateliers: [www.st-camille.ch](http://www.st-camille.ch)*

# 05

## Le Service social

**L'Assistant-e social-e est considéré-e comme étant un-e généraliste et une personne ressource. Ses tâches sont variées, exigeantes, et sont concentrées sur les besoins humains et matériels, voire spirituels des collaborateurs-trices de nos ateliers et/ou des personnes en résidence.**

Faisant partie du système, il/elle peut soutenir les personnes en situation de handicap, dans les domaines suivants: le travail dans nos Ateliers, les contacts sociaux, les différents suivis thérapeutiques, les assurances sociales, les aspects financiers et administratifs en accompagnant, par exemple, une démarche de mise sous curatelle si nécessaire.

Interlocuteur-trice privilégié-e, les caractéristiques de sa carte de visite sont: l'écoute, l'orientation, le conseil et l'accompagnement des personnes, dans le processus de conception progressive de leur projet. Son domaine de compétences nécessite qu'il-elle ait des connaissances au niveau de la médiation, et qu'à partir de là, il-elle adopte une attitude de coach dans l'accompagnement. Tout un panel de fibre humaine qui met l'Assistant-e social-e dans l'esprit de la débrouillardise et de l'ouverture, et lui permet ainsi de découvrir, sous un autre angle, la personne accompagnée.



Des entretiens individuels, avec les familles ou les réseaux, permettent de faire un bilan de la situation.

Aussi, une majeure partie du travail est consacrée à la gestion des demandes d'admission, ainsi qu'à la mise en place des stages et des suivis, dans les Ateliers et les Lieux de vie. Toute demande de visite et d'organisation de stage est transmise et confiée au Service Social.

Celui-ci a pour responsabilité également, d'appliquer les procédures d'indication cantonale, qui ont pour objectif, de permettre à toute personne en situation de handicap, d'avoir accès aux prestations, répondant le mieux à ses besoins.

Notons que le Service social a vécu un changement le 30.09.2020: le départ de M. Patrick Winckler, Assistant social pour le Foyer St-Camille et les

Appartements protégés. Nous le remercions de son travail accompli, et lui souhaitons tous nos vœux pour la suite de son cheminement personnel et professionnel. Le 01.10.2020, Mme Caroline Affolter Berisha, Assistante sociale pour le Foyer St-Camille et des Préalpes, a rejoint notre service. Nous lui souhaitons la bienvenue.

### **Les Ateliers**

Durant l'année 2020, les demandes formelles adressées au Service social, ont abouti à l'organisation de 41 visites de l'ensemble ou d'une partie des Ateliers. 24 stages furent organisés, en étroite collaboration avec les Maîtres-ses socioprofessionnel-le-s, ainsi que les réseaux des personnes en situation de handicap. Ce travail de partenariat a permis de contractualiser 12 personnes.

L'année 2020 fut particulière, il a été question de trouver la manière de gérer le Covid. Nous avons dû annuler et reporter des stages. Au

début de la pandémie et cela, pendant quelques semaines, les collaborateurs-trices sont resté-e-s à la maison, et seulement le personnel d'accompagnement travaillait. Après les vacances d'été, les stages et les engagements des personnes ont repris. Dans l'ensemble, l'ambiance générale Covid a été pénible, même si la vie a continué, et que tout le monde a joué le jeu. L'adaptation s'est faite, petit à petit, avec les gestes barrière à respecter, le télétravail mis en place pour certain-e-s et les postes de travail adaptés. Le rythme a suivi. Aussi, les personnes vulnérables sont restées à la maison. Les Maître-sse-s socioprofessionnel-le-s ont appelé les collaborateurs-trices régulièrement, pour avoir de leurs nouvelles, et les accompagner à distance.

A ce jour, le travail social effectué, dans le cadre des Ateliers, confirme un changement notoire des situations

de santé des collaborateurs-trices. En effet, la problématique psychique augmente, tout comme les temps partiels. Les personnes souffrant de difficultés d'apprentissage, qui ne trouvent pas de place en économie libre, sont également en augmentation. Nous pouvons constater un renforcement de l'absentéisme pour les personnes contraintes de venir travailler, en comparaison avec les personnes volontaires et motivées par leurs projets.

Le changement de regard porté sur les situations, ainsi que le travail adapté, sont le fil conducteur concernant l'évolution de notre société actuelle.

### **La Formation Continue**

La Formation continue a vécu (comme tous les secteurs de l'Association) une année 2020 remplie de changements et d'adaptation, en lien avec le Covid.

L'année a débuté le 03.09.2019 avec 35 participant-e-s réparti-e-s, en 6 classes à Marly et 3 à Villars-sur-Glâne. Après un premier trimestre bien animé, le deuxième a été interrompu en date du 12.03.2020, avec les décisions de la Confédération.

Durant cette longue période, l'enseignante a gardé un contact téléphonique régulier avec ses étudiant-e-s. Et quand la situation le lui permettait, elle rendait visite aux élèves qui résident au Foyer St-Camille ou des Préalpes.

La Formation continue a finalement pu reprendre ses classes le 01.09.2020, dans les lieux respectifs, et ne s'est, fort heureusement, pas arrêtée depuis cette date. Deux nouveaux étudiants ont commencé les cours, alors que deux ont interrompu la formation.

L'enthousiasme et l'envie d'apprendre sont de retour. Et malgré les visages cachés par les masques, les langues et les yeux se délient avec plaisir, dans une ambiance décon-

tractée, joyeuse et curieuse. Autant d'éléments motivants, qui donnent du charme à cette formation.

Que chacun-e, très cher-ères collègues du Service social et de la Formation continue, soit ici remercié-e de l'excellence du travail accompli, au cours de l'année 2020.

*Hélène Schneuwly  
Resp. Service social  
helene.schneuwly@st-camille.ch*

# 06

## Clin d'œil du département administratif

### Comptabilité et Fonds des loisirs

Au terme d'une année rythmée par la pandémie, l'Administration peut se prévaloir d'avoir poursuivi son action de soutien, et plus particulièrement dans les démarches, en lien avec les réorganisations et les demandes d'aides liées au coronavirus. Je tiens sincèrement à remercier l'ensemble de l'équipe administrative, du travail réalisé tout au long de l'année 2020.



La révision de l'exercice 2019, par le Service de la prévoyance sociale, a été réalisée le 04.11.2020 et avalisée par la Direction de la santé et des affaires sociales, en date du 09.12.2020. Nous avons le plaisir de relever, qu'aucune reprise n'a dû être comptabilisée, à la suite de cette révision.

Un contrôle AVS/SUVA a également été réalisé en date du 18.11.2020, et n'a fait l'objet d'aucune remarque.

Dans le cadre de notre système de contrôle interne, une analyse des risques a été réalisée par le Comité de direction. Cette analyse traite des principaux risques, auxquels l'Institution est exposée, et la pertinence des mesures prises, afin de réduire leur impact. Une délégation du Comité de direction a, en outre, réalisé une vérification des divers processus décrits dans notre système de contrôle interne, en date du 10.09.2020.

Nous avons le plaisir de vous remercier (en page 29), sur l'utilisation de notre Fonds des loisirs, alimenté par vos dons, sans lesquels les améliorations de la qualité de vie qu'ils procurent aux personnes en situation de handicap, ne seraient pas envisageables. Nous vous remercions, d'ores et déjà, de votre générosité.

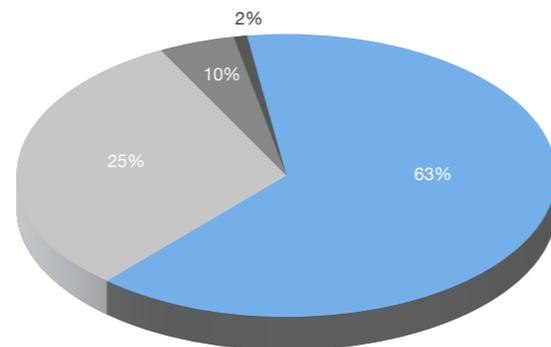
## Ressources humaines

Notre turn-over s'élève à 13.69% alors qu'il était de 11.48% en 2019. Il est à noter que 7 personnes ont mis un terme à leur activité professionnelle pour bénéficier d'une retraite ou préretraite (5 en 2019); 3 étudiantes, qui renforçaient l'équipe du Café des Préalpes, ont décidé de se consacrer exclusivement à leurs études, et nous déplorons un décès au sein du personnel du Foyer St-Camille.

La moyenne annuelle des unités plein temps s'élève à 150.97.

## Causes de départ

- Départs planifiés
- Départs liés à l'entreprise ou à l'emploi
- Départs décidés par l'entreprise
- Autres motifs



«Le courage et l'action se trouvent au début du succès, le bonheur à la fin»

En raison de la crise sanitaire et des mesures prises pour garantir la sécurité des personnes, nous avons jugé qu'il n'était pas pertinent d'établir des statistiques liées à l'absentéisme cette année. Toutefois, nous relevons avec plaisir, que nos équipes se sont montrées solidaires. Malgré les nombreuses absences, en raison d'atteinte à la santé ou de quarantaine, elles ont fait face à leurs devoirs, avec professionnalisme.

Un frein important a aussi été donné aux formations proposées à nos personnels. Nous avons momentanément suspendu les formations internes, telles que les cours de réanimation BLS-AED, l'accueil des nouveaux collaborateurs-trices, la sensibilisation à la bientraitance, ... Au total, 14 formations prévues ont été annulées ou reportées. Néanmoins, 63 personnes ont pu bénéficier de formations diverses, durant environ 630 jours, pris en charge par l'Institution.

## Service alimentaire, Café des Préalpes et Boutiques

Fort de son équipe jeune et dynamique, le Service alimentaire confectionne plus de 250 repas par jour (en semaine), de manière très professionnelle, et apte à s'adapter à tout type d'occasion.

Avec l'intrusion du coronavirus, le Café des Préalpes a vécu une année très difficile. Nous avons, en effet, été obligés de fermer nos portes durant plusieurs mois. Nous espérons toutefois pouvoir compter sur notre fidèle clientèle, lors de notre réouverture.

**Au Café des Préalpes on y sert, dans un cadre chaleureux, une cuisine simple, équilibrée et de qualité. Un plat du jour vous est proposé, ainsi que plusieurs mets à la carte. Toute l'équipe du Café des Préalpes se réjouit de vous accueillir. Pour tout renseignement: 026/408.86.01.**

Les Boutiques existent parce qu'elles restent un moyen efficace pour écouler nos propres produits. Les objectifs de chiffres d'affaires n'ont pas été atteints en 2020, et cela particulièrement dans notre Boutique de Gruyères,

dans un contexte touristique profondément bouleversé.

Durant la période de l'Avent, la troisième édition de notre Marché «Camille» a tout de même pu être maintenue, sous une forme adaptée à la situation, au sein de nos Boutiques de Marly et Villars-sur-Glâne. Nous tenons à remercier les nombreuses personnes présentes, de leur visite et leur soutien.

**Les articles présentés dans nos boutiques sont le fruit de rencontres, d'apprentissages et de savoir-faire. Que ce soit pour un anniversaire, pour égayer votre table à manger, ou encore pour un cadeau de Noël, vous trouverez chez nous ce qu'il vous faut.**

Samuel Joye  
Resp. Administratif  
samuel.joye@st-camille.ch



# 08

## Comptes d'exploitation comparés

Compte Pertes et Profits		du 01.01.20	du 01.01.19
Produits		au 31.12.20	au 31.12.19
<i>Prod. d'exploitation</i>	CA résultant de ventes et prestations	3'616'695.20	4'646'906.40
	Produits divers	523'583.99	516'502.91
	<b>Total produits d'exploitation</b>	<b>4'140'279.19</b>	<b>5'163'409.31</b>
<i>Dons</i>	Fonds des loisirs	23'474.57	34'843.55
	Fonds des membres	11'550.00	14'500.00
	Fonds legs et donations	33'196.29	37'926.40
	<b>Total des dons</b>	<b>68'220.86</b>	<b>87'269.95</b>
<i>Autres produits</i>	Produits pensionnaires	3'368'638.20	3'359'445.95
	Prestations individuelles AI	0.00	0.00
	Loyers	46'471.15	56'311.45
	<b>Total autres produits</b>	<b>3'415'109.35</b>	<b>3'415'757.40</b>
<i>Subventions cantonales</i>	Subventions canton Fribourg	12'953'912.75	12'970'358.93
	Subventions autres cantons	525'235.05	511'550.70
	<b>Total subventions cantonales</b>	<b>13'479'147.80</b>	<b>13'481'909.63</b>
	<b>Total des produits</b>	<b>21'102'757.20</b>	<b>22'148'346.29</b>

## Charges

### Charges matières, marchandises, travaux de tiers

	Charges d'outillage et de matériel pour les ateliers	(1'396'957.89)	(1'704'754.14)
	Autres charges d'exploitation	(231'413.28)	(287'349.25)
	<b>Total charges matières, marchandises, travaux de tiers</b>	<b>(1'628'371.17)</b>	<b>(1'992'103.39)</b>
<i>Frais du personnel</i>	Salaires et charges sociales	(15'624'293.30)	(15'953'385.20)
	Autres charges du personnel	(101'401.35)	(157'950.10)
	<b>Total des frais du personnel</b>	<b>(15'725'694.65)</b>	<b>(16'111'335.30)</b>
<i>Charges d'exploitation</i>	Besoins médicaux	(74'949.33)	(53'134.83)
	Vivres et boissons	(543'933.45)	(687'318.95)
	Ménage	(393'051.25)	(398'870.46)
	Entretien des immeubles	(315'422.61)	(327'515.65)
	Entretien des investissements	(464'946.64)	(502'935.20)
	Loyers	(284'996.30)	(290'454.95)
	Energie	(237'999.00)	(259'329.00)
	Ecole et formation	(16'443.75)	(32'703.70)
	Bureau et administration	(272'132.78)	(300'143.07)
	<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>(2'603'875.11)</b>	<b>(2'852'405.81)</b>
<i>Amortissements</i>	s/immeubles	(313'000.00)	(323'000.00)
	s/biens mobiliers	(347'396.11)	(360'054.70)
	s/informatique	(54'521.00)	(68'088.50)
	s/véhicules	(76'696.20)	(78'731.45)

### Charges et produits financiers

Intérêts capital & frais bancaires	(8'593.50)	(9'649.69)
Intérêts sur prêts	(19'500.00)	(19'500.00)
Intérêts hypothécaires	(270'278.05)	(275'828.20)
<b>Total des charges et produits financiers</b>	<b>(298'371.55)</b>	<b>(304'974.89)</b>

### Charges non-subventionnées

Prélèvements du Fonds des loisirs	(20'233.70)	(37'788.40)
Prélèvements du Fonds des membres	0.00	(16'148.00)
<b>Total des charges non-subventionnées</b>	<b>(20'233.70)</b>	<b>(53'936.40)</b>

<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>34'597.71</b>	<b>3'715.85</b>
--------------------------------	------------------	-----------------

<b>Résultat centres non-subventionnés</b>	<b>(22'505.29)</b>	<b>56'209.07</b>
---	--------------------	------------------

<b>Résultat de l'Association avant attributions</b>	<b>12'092.42</b>	<b>59'924.92</b>
---	------------------	------------------

<i>Variation du capital et des fonds</i> Attributions aux fonds	(88'220.86)	(87'269.95)
Attributions centres non-subventionnés	22'505.29	(56'209.07)
Utilisations de fonds	53'623.15	83'554.10

<b>Résultat annuel après attributions</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
---	-------------	-------------

# 09

## Mouvements et utilisation du Fonds des loisirs 2020

Etat du Fonds des loisirs au 1 <sup>er</sup> janvier 2020	CHF 95'518.43
Dons	CHF 17'791.95
Autres versements de soutien	CHF 5'682.62
Actions participatives pour les personnes en situation de handicap (vacances, chèques de voyages, cornets St-Nicolas)	(CHF 16'530.70)
Dépenses pour l'animation et les loisirs des Foyers et Appartements (anniversaires, participations culturelles et festives, Camillecteur)	(CHF 3'703.00)
<b>Solde et état au 31 décembre 2020</b>	<b>CHF 98'759.30</b>

# 10

## Bilans comparés

Bilan		au 31.12.20	%	au 31.12.19	%
<b>Actif</b>					
<i>Actif circulant</i>					
Trésorerie		783'054.28		571'459.44	
Créances résultant de la vente de biens et de prest. de services		850'196.46		869'811.01	
Créances collectivités publiques		2'442'094.00		2'514'716.94	
Stocks		181'343.70		182'514.15	
Actifs de régularisation		61'468.28		48'676.28	
<b>Total de l'actif circulant</b>		<b>4'318'156.72</b>	<b>15.50%</b>	<b>4'187'177.82</b>	<b>14.90%</b>
<i>Actif immobilisé</i>					
Immeuble Marly		9'914'794.24		10'046'794.24	
Immeuble Villars		11'268'041.10		11'449'041.10	
Machines, Mobilier, Outillage et Informatique		2'196'299.78		2'302'616.14	
Véhicules		147'665.20		119'266.20	
<b>Total de l'actif immobilisé</b>		<b>23'526'800.32</b>	<b>84.50%</b>	<b>23'917'717.68</b>	<b>85.10%</b>
<b>Total de l'Actif</b>		<b>27'844'957.04</b>	<b>100.00%</b>	<b>28'104'895.50</b>	<b>100.00%</b>

<b>Passif</b>					
<i>Capitaux étrangers à court terme</i>					
Dettes résultant de l'achat de biens et de prest. de services		575'050.65		619'017.93	
Dettes à court terme portant intérêt		304'000.00		313'000.00	
Dettes collectivités publiques		0.00		8'282.50	
Passifs de régularisation		293'036.15		199'817.25	
<b>Total capitaux étrangers à court terme</b>		<b>1'172'086.80</b>	<b>4.20%</b>	<b>1'140'117.68</b>	<b>4.10%</b>
<i>Capitaux étrangers à long terme</i>					
Dettes à long terme portant intérêt		11'710'000.00		12'014'000.00	
<b>Total capitaux étrangers à long terme</b>		<b>11'710'000.00</b>	<b>42.10%</b>	<b>12'014'000.00</b>	<b>42.70%</b>
<i>Capital des fonds</i>					
<b>Fonds affectés</b>					
Réserve spéciale		11'050'193.90		11'050'193.90	
<b>Total capital des fonds</b>		<b>11'050'193.90</b>	<b>39.70%</b>	<b>11'050'193.90</b>	<b>39.30%</b>
<i>Capital de l'Association</i>					
<b>Capital de base</b>					
Capital propre		3'456'679.04		3'479'377.49	
<b>Capital lié</b>					
Fonds des Loisirs		98'759.30		95'518.43	
Fonds de rénovation & développement		110'000.00		110'000.00	
Fonds 60 <sup>e</sup> anniversaire		95'000.00		75'000.00	
Fonds véhicule		42'000.00		42'000.00	
<b>Capital libre</b>					
Fonds des membres		110'238.00		98'688.00	
<b>Total capital de l'Association</b>		<b>3'912'676.34</b>	<b>14.10%</b>	<b>3'900'583.92</b>	<b>13.90%</b>
<b>Total du Passif</b>		<b>27'844'957.04</b>	<b>100.00%</b>	<b>28'104'895.50</b>	<b>100.00%</b>

Rapport de l'organe de révision sur l'audit des comptes annuels à l'Assemblée générale de l'Association St-Camille 1723 Marly

**Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels**  
En notre qualité d'auditeur et conformément à notre mandat, nous avons effectué l'audit des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) de l'Association St-Camille pour l'exercice 2020 arrêté le 31 décembre 2020.

Selon la Swiss GAAP RPC 21, les indications du rapport de performance ne sont pas soumises à l'obligation de contrôle de l'organe de révision.

**Responsabilité du Conseil de l'Association**

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels en conformité avec les Swiss GAAP RPC, les dispositions légales, les statuts ainsi que le règlement du 16 décembre 2019 d'exécution de la loi du 16 novembre 2017 d'aide aux institutions spécialisées pour personnes handicapées ou inadaptées, incombe au Conseil de l'Association. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le comité est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

**Responsabilité de l'organe de révision**

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes d'audit suisses (NAS). Selon ces normes, nous sommes tenus de respecter les règles d'éthique professionnelle et de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'existence et l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées, ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments

probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

**Opinion d'audit**

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice 2020 arrêté le 31 décembre 2020, présentant un total de bilan de CHF 27'844'957.04 reflètent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats selon les Swiss GAAP RPC, la loi, les statuts ainsi que le règlement du 16 décembre 2019 d'exécution de la loi du 16 novembre 2019 d'aide aux institutions spécialisées pour personnes handicapées ou inadaptées.

**Paragraphe d'observation**

Nous attirons l'attention sur le troisième paragraphe des « principes généraux » présentés en annexe des comptes annuels qui décrit l'impossibilité de se conformer aux dispositions de la Swiss GAAP RPC 16 pour des raisons de faisabilité en lien avec le subventionnement de l'institution. Etant donné que la prise en considération des variations d'avantages ou d'engagements économiques liés à la prévoyance professionnelle aurait des répercussions sur la couverture de déficit, il a été renoncé à appliquer cette disposition du référentiel comptable.

Cette observation ne remet pas en cause l'opinion exprimée ci-dessus.

**Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attirons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attirons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Comité.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Fribourg, le 31 mars 2021

**Multifiduciaire Fribourg SA**



Marc Baudin

Expert-réviseur agréé

Réviseur responsable

Marc Baudin

Mandataire commercial

Annexe : comptes annuels



# 12

## Les Lieux de vie

### Les Appartements protégés

Capacité officielle d'accueil:  
12 résident(e)s

L'équipe éducative des Appartements se donne pour mission, de faire ce qui est en son pouvoir, pour promouvoir le bien-être des personnes qu'elle accompagne et cela, de manière individualisée. Elle est attentive à leurs souhaits, leurs projets, leurs attentes et leurs besoins physiques, affectifs, sociaux, matériels et spirituels.

L'équipe éducative (4 personnes, soit 2.3 EPT puis 3 personnes 2 EPT) tient à ce que chaque résident-e se sente en confiance, dans ce lieu d'accueil et avec chaque membre de l'équipe. Il-elle est aussi accompagné-e dans une démarche d'introspection, qui lui permettra d'exprimer ses différentes émotions et ses états d'âme. Il-elle élabore ses objectifs de progression, avec la personne de référence, et participe activement aux diverses tâches liées à son lieu de résidence et cela, dans le but de maintenir, voire d'augmenter son niveau d'autonomie.

L'année 2020 a débuté avec 8 résidant-e-s, âgé-e-s de 20 à 52 ans. Un résidant ayant pour projet de vivre de manière indépendante, a passé des Appartements collectifs au studio. Dans le courant de l'année, un résidant a été transféré au Foyer St-Camille, et deux résidants ont rejoint des structures qui convenaient mieux à leur situation.

Six personnes susceptibles d'entrer aux Appartements, ont participé à une première rencontre. Quatre sont venues passer une soirée, durant laquelle elles ont partagé un repas, et elles ont souhaité réaliser une semaine de stage. Deux personnes n'ont finalement pas souhaité continuer l'aventure, et un résidant de 21 ans a débuté, à la mi-novembre, ses 3 mois d'essai. Une femme de 57 ans a commencé sa période d'essai au début de l'année 2021.

Pandémie oblige, cette année fut très particulière pour toutes et tous. Du

16 mars au 4 mai, le confinement obligatoire aux Appartements nous a contraints à prévoir une autre organisation logistique: des activités pour les résidant-e-s adaptées à la situation et des horaires de travail aménagés différemment. L'imagination de chacun-e a été mise à contribution, et l'expérience a été, dans son ensemble, plutôt bien vécue. Il y a eu (toujours par petits groupes) des balades quotidiennes, des jeux à l'extérieur, de la pâtisserie (2 épreuves du Meilleur Pâtissier), de la cuisine, beaucoup de photos, des écritures, des dessins,... A la sortie de ce confinement, nous avons relevé cet événement, en organisant une sortie à Interlaken, sur le lac et en moyenne montagne (Harder Kulm), pour le plaisir de toutes et tous.

Lors de la 2ème vague de l'épidémie, une résidante et deux collaboratrices ont été touchées par le virus, sans gravité heureusement.

La solidarité, le soutien et une excellente communication de la part de la Direction et de plusieurs collègues des autres services, nous ont facilité la vie durant cette période. Que chacun-e trouve ici ma gratitude.

Dans le courant de l'année, les différents services placeurs ont été contactés par notre Service social, afin de les informer des places vacantes dans nos Appartements. Parallèlement, nous avons élaboré un flyer, qui leur a été envoyé, et avons rajouté la vidéo de présentation des Appartements.

Il s'est avéré, que les nouvelles demandes de placement concernent des personnes présentant des pathologies plus lourdes; et certain-e-s ont quitté le monde du travail. Afin de satisfaire cette nouvelle population, il a été décidé que dorénavant, nos Appartements s'adapteront à leur accueil, en aménageant un encadrement différent et adapté à leurs difficultés, mais avec la perspective d'un entraînement progressif au travail. La mise en place de ce projet se réalisera en 2021.

*Odile Clerc Benmimoun  
Resp. des Appartements protégés.  
appart@st-camille.ch*

## **Le Foyer St-Camille de Marly**

Capacité officielle d'accueil:  
30 résidant(e)s + 2 pl. réservées au placement temporaire

*Il se faut entraider, c'est la loi de nature  
L'Âne et le Chien (VIII,17)  
Jean De La Fontaine*

**L'année 2020 a commencé dans la joie pour les résidant-e-s, avec la célébration de la Saint-Sylvestre et de la chanson, avec un Karaoké bien animé. Durant les deux premiers mois, chacun-e a vécu selon ses habitudes et ses routines; tout allait pour le mieux...**

Puis des informations inquiétantes commencèrent à arriver, au sujet d'une épidémie qui est devenue une pandémie... jusqu'à l'annonce du confinement pour éviter la propagation effrénée du virus. L'équipe du Foyer s'est mobilisée pour effectuer des changements organisationnels: l'accompagnement de jour comme de nuit, étage par étage, la prise des repas en deux

services pour les résidant-e-s, l'organisation pour effectuer des achats (raisonnés) en magasin...

Dans un premier temps, il y a eu beaucoup d'inquiétude, véhiculée notamment par le fait que les émissions de TV n'abordaient que le sujet en des termes sombres. Puis en restant nous-mêmes positifs, optimistes et souriants, le calme est revenu. Nous avons d'ailleurs pu constater que le Foyer étant isolé des Ateliers, il y avait moins de va-et-vient, moins de stimulations, et certain-e-s résidant-e-s se sont montré-e-s plus calmes. La plupart ont bien accepté cette situation.

Nous avons souhaité démontrer à l'extérieur, que les résidant-e-s allaient bien. Les personnels se sont improvisés caméramans et les résidant-e-s comédien-ne-s ou danseur-euse-s, pour aboutir à la création d'une petite vidéo que vous pouvez consulter sur notre site.

Nous avons pu repourvoir un poste de coordinateur vacant durant cette période, et avons découvert en M. David-Jonathan Roy, la personne adéquate pour occuper ce poste. La période, plus calme au niveau administratif,

a d'ailleurs permis de pouvoir lui présenter tranquillement les particularités de sa fonction.

Malheureusement le décès d'une résidante, partie subitement, paisiblement, par une belle journée du mois de mai, nous a affectés.

L'été est arrivé; les mesures concernant la situation sanitaire se sont assouplies. Nous avons pu, comme chaque année, organiser des activités d'été: aller à la plage, à la ferme, manger une glace ou nous rendre au restaurant, faire des grillades et profiter des beaux jours, sans oublier le brunch du 1er août.

Nous avons également organisé une journée hors du commun, car l'électricité a dû être coupée sur tout le site, pour un changement de tableaux. Ce jour-là, pas de grasse matinée possible! Les résidant-e-s devaient être prêt-e-s au rez-de-chaussée pour 9h! Mais nous avons compensé ce manque par des jeux, des rires, de la musique dans le jardin pour la plupart,

du farniente à l'ombre des arbres pour d'autres... Des équipes ont été formées pour jouer à la pétanque, avec des boules adaptées. Le temps a filé si vite, qu'un de nos aînés a oublié d'aller fumer... Puis, nous avons mangé des grillades dans le jardin, et un petit groupe est parti "boire un verre". Bien avant l'heure prévue, le courant a été rétabli, et chacun-e a pu rejoindre sa chambre.

En automne, nous avons accueilli deux nouvelles résidentes, connues de notre Association, puisque ce sont des collaboratrices, de longue date, des Ateliers. Elles se sont facilement intégrées, et ont amené avec elles beaucoup de sourires et de joie.

En octobre, les conditions étaient encore favorables, et nous avons pu organiser un camp à Loèches-les-Bains, ce qui a fait du bien aux participant-e-s. Enfin changer d'horizon, et surtout, profiter des bains directement à l'hôtel! Tout le monde est revenu avec le sourire.

La deuxième vague de contamination ne nous a pas épargnés! Bon nombre de personnes ont été testées, mises en quarantaine ou en isolement, selon le résultat. Du côté des résident-e-s, seuls 2 d'entre-eux ont été infectés, et fort heureusement se sont bien remis.

**Le personnel a été très sollicité durant cette période. Nous tenons à les remercier de leur disponibilité et leur souplesse, lors des changements de planning de dernière minute.**

Le Foyer n'a pas été fermé complètement. Nous avons limité les visites, et avons enseigné aux résident-e-s la manière de se comporter dans les zones publiques. Nous avons parfois eu le plaisir de constater, qu'ils-elles appliquaient mieux les règles de distanciation que des client-e-s rencontré-e-s dans les commerces, et qu'ils-elles avaient l'œil pour repérer une attitude inconvenante!

Les résident-e-s nous ont épatés avec leur capacité d'adaptation... Bravo à toutes et tous!

*Maryse Sautel  
Resp. du Foyer St-Camille  
maryse.sautel@st-camille.ch*

### **Le Foyer des Préalpes de Villars-sur-Glâne**

Capacité officielle d'accueil:  
29 résident(e)s + 1 pl. réservée au placement temporaire

De quoi avons-nous le plus parlé l'année passée? Du Covid.

**Au Foyer des Préalpes, comme partout dans le monde, nous avons dû revisiter notre quotidien et nous adapter aux circonstances. Lorsqu'en mars 2020, nous avons annoncé aux résident-e-s que, pour leur sécurité, nous allions mettre sur pied un confinement du Foyer, le choc a été considérable. Qui aurait cru que les résident-e-s allaient devoir renoncer à des activités et des rencontres importantes de leur quotidien? Je pense particulièrement aux visites et aux sorties dans les familles, qui représentent des**

**moments d'échanges appréciés par toutes et tous. Il y a également toutes les activités d'animation (concerts, balades, vacances) mais aussi les thérapies, les rendez-vous chez le coiffeur, le podologue, ....**

Force est de constater, que l'ensemble des résident-e-s a participé de manière impressionnante à cet effort collectif. Lorsque finalement nous avons rouvert aux visiteur-se-s, au mois de juin, le soulagement se voyait sur tous les visages.

Grâce à la petite période de «tranquillité Covid» durant les mois d'été, nous avons pu à nouveau proposer des activités tant attendues: sorties en bateau, repas au restaurant, catamaran, ... Nous avons, en fait, pu renouer des liens avec l'extérieur. Si le répit a été de courte durée, il a été bénéfique tant pour les résident-e-s que pour le personnel d'encadrement.

Malgré la situation sanitaire, après le premier confinement, nous avons toujours veillé à ce que les résident-e-s puissent garder des liens sociaux. Nous avons régulièrement analysé leurs souhaits. Et pour nous positionner, nous avons mis en lien les exigences sécuritaires et les besoins relationnels de chacun-e. Nous avons choisi de considérer individuellement chaque demande dans son contexte. Nous avons pensé au collectif dans le respect de l'individualisme.

Le Foyer des Préalpes est toujours complet. Le 24 décembre 2020, malheureusement une résidente est décédée.

Nous devons dire un immense merci à toute l'équipe du personnel d'encadrement du Foyer des Préalpes. Chacun-e a fait (et fait encore) tout son possible, pour amener de la vie et de la joie aux résident-e-s, même en temps de pandémie.

De plus, il faut souligner qu'à l'heure où nous écrivons ces lignes, aucun résident n'a souffert du Covid. Est-ce de la chance ? En partie certainement. Mais c'est surtout une responsabilisation de chacun-e, pour respecter les gestes barrières, et surtout les directives, pour protéger le-la résident-e. Nous ne pouvons que souligner cet exploit, et "tirer un grand coup de chapeau" à toute l'équipe. Merci également à tous les services parallèles, qui ont permis ce résultat (intendance, buanderie et service alimentaire).

En espérant prochainement pouvoir à nouveau serrer une main, montrer un sourire, permettre aux résident-e-s de recevoir des gestes d'affection tellement nécessaires, je clôture ce rapport 2020, année qui restera gravée dans les mémoires de chacun-e.

*Danièle Mayer Aldana*  
*Resp. du Foyer des Préalpes*  
*daniele.mayer@st-camille.ch*

# 13

## Le billet du Directeur

**A la lecture de ce rapport, vous avez, une nouvelle fois, pu être renseignés sur les différents événements qui ont agrémenté l'année 2020 de notre Association.**

**Beaucoup d'entre nous pensaient certainement avoir « tout vu et tout vécu » ! Et bien non !**

Face à cette situation incroyable, voire improbable, il est à mon avis indispensable de rester humble, ne pas être égoïste et faire confiance aux spécialistes, ainsi qu'à nos autorités politiques et sanitaires. Sur ce point, tout n'a naturellement pas été parfait. Cependant, nous restons convaincus que

la Suisse a géré au mieux les différentes situations, auxquelles elle a dû faire face. Ce résultat a aussi pu être constaté sur le plan cantonal, particulièrement au sein des structures de notre Association.

L'ensemble des mesures prises n'est, bien entendu, efficace qu'avec l'engagement de chacune et chacun d'entre nous, et par le respect des règles imposées.



Toutefois, comme l'a relevé le Président, nous savons aussi, et nous ne voulons pas occulter, que certaines restrictions ont eu un impact inévitable sur le quotidien. Effectivement, il n'a, par exemple, pas toujours été simple de prendre en compte la protection des personnes dites vulnérables, et la volonté d'autres personnes de pouvoir «sortir», rencontrer du monde... Cela était par ailleurs parfaitement légitime. La séparation des locaux avec des parois, la fermeture des portes d'entrée, l'interdiction des visites, ont été des événements qui ont marqué la vie à l'intérieur de nos structures.

Globalement, et malgré toutes les difficultés vécues et que nous vivons encore, je suis très fier de l'ensemble des personnes de notre Association! Je n'aurai jamais suffisamment de MERCIS à distribuer, pour leur faire part de toute ma reconnaissance.

Je ne voudrais pas oublier de remercier chaleureusement notre Président, la Dresse Savopol et le Dr Hetzel. Ils ont été, et sont encore en permanence, des personnes ressources à notre disposition, afin de nous conseiller ou nous soutenir sur les nombreuses questions liées à cette pandémie.

Nous n'avons malheureusement pas pu tirer le rideau le 31.12.2020, et la situation en ce début 2021, ne s'est pas encore améliorée comme nous l'espérons. Une lueur d'espoir: les vaccins contre le coronavirus devraient permettre de contrôler, de mieux en mieux, la pandémie, dans le courant de l'année. Les spécialistes tablent sur un taux de croissance économique d'environ 5% à l'échelle de la planète, une situation qui devrait également permettre aux entreprises de renouer avec des résultats positifs.

Cette situation, qui perdure, a naturellement des incidences sur notre fonctionnement, mais aussi sur les activités que nous souhaitons organiser dans le cadre de notre 60ème anniversaire. Il faut cependant nous faire une raison, mais nous restons positifs et espérons néanmoins pouvoir organiser quelques manifestations. Nous serons en mesure, de présenter notre nouvelle identité visuelle, qui s'installe gentiment mais sûrement dans notre quotidien.

Permettez-moi ensuite de relever, qu'une cadre nous quittera le 31 juillet, pour une retraite méritée. Il s'agit de Mme Odile Clerc Benmimoun, Responsable des Appartements protégés, employée depuis près de quatre ans. Je la remercie de tout le travail accompli.

2021 verra aussi le départ de notre Président, après 40 ans de présence au Comité et 30 ans de Présidence. C'est plus qu'une page qui se tourne, et nous le remercions de son immense action au profit de notre Association et des personnes en situation de handicap que nous accompagnons. Monsieur le Président, recevez ici toute ma gratitude. Vous nous avez accordé votre confiance, et vous avez su être présent chaque fois que cela était nécessaire, dans le respect des compétences de chaque organe. Mes meilleurs vœux accompagnent également notre nouvelle Présidente, Mme Anne-Sophie Peyraud.

En ce qui concerne les départs en 2021, je me dois aussi de relever celui de la Cheffe de service du Service de la prévoyance sociale, Mme Maryse Aebischer qui prendra sa retraite à la fin du mois de mai. Nous adressons plein succès

à Mme Christine Kolly, qui lui succédera. À ce départ, s'ajoutera encore celui de Mme la Conseillère d'Etat Anne-Claude Demierre, en automne prochain. Mesdames, vous avez beaucoup œuvré et soutenu les Institutions du canton de Fribourg, durant de nombreuses années. L'Association St-Camille vous dit tout simplement merci.

Avant de conclure, permettez-moi de remercier sincèrement toutes celles et ceux qui m'autorisent à diriger cette magnifique Association, et tous les personnels qui travaillent à mes côtés pour atteindre, ensemble, le niveau de réussite que le présent rapport vous a relaté.

Mes slogans pour traverser 2021 sont:

[Il faut accepter les déceptions passagères, mais conserver l'espoir pour l'éternité \(Martin Luther King\)](#)

[Le peu qu'on peut faire, le très peu qu'on peut faire, il faut le faire \(Théodore Monod\)](#)

*Claude Chassot*  
*Directeur*  
*claudc.chassot@st-camille.ch*

## Les organes dirigeants de l'Association St-Camille en 2021

### L'Assemblée Générale

Présidente  
**PEYRAUD Anne-Sophie** *Juge au tribunal cantonal,  
 Villars-sur-Glâne*

### La Direction

Directeur  
**• CHASSOT Claude**

### Le Conseil de l'Association et le Comité de direction (.)

Présidente  
**• PEYRAUD Anne-Sophie** *Juge au tribunal cantonal,  
 Villars-sur-Glâne \*2009/VP11-20/P21*

**• PASQUIER Martial** *Professeur à l'IDHEAP, UNIL,  
 Villars-sur-Glâne \*2014*

Vice-président  
**• BINGGELI Christian** *Directeur Dehly SA,  
 Ferpicloz \*2011/.12/VP21*

**• PEIRY Ian** *Directeur associé Swinvest SA,  
 Villars-sur-Glâne \*2017/.19*

Membres  
**CHABLOZ Aline** *Membre de direction BNS,  
 Zürich \*2016*

**SAVIO Maurice** *Resp. Menuiserie Association St-Camille,  
 Fribourg \*2008*

**HETZEL Jacob** *Médecin,  
 Villars-sur-Glâne \*2005*

**SAVOPOL Monique** *Médecin, médecin-répondant de  
 l'Association St-Camille, Schwarzenburg  
 \*1991*

**• MAURON Claude** *Directeur Robert Mauron SA,  
 Villars-sur-Glâne \*2013*

**SUDAN Frédéric** *Membre de la Direction Credit Suisse,  
 Villars-sur-Glâne \*2001*

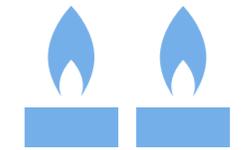
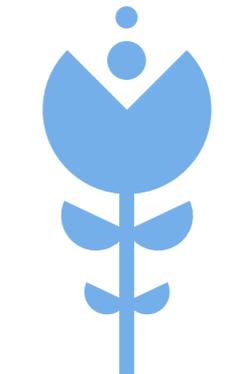
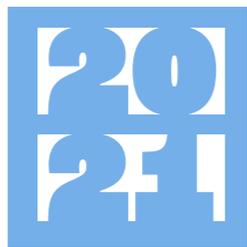
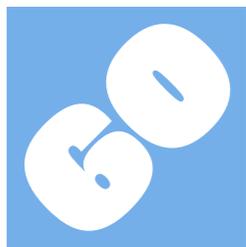
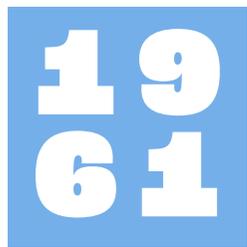
**MOREL Bertrand** *Avocat, Député au Grand Conseil,  
 Lentigny \*2008*

**• VORLET Martine** *Directrice famiya,  
 Villars-sur-Glâne \*2020*

\*Entrée en fonction

Tous les mandats seront à renouveler en 2023





**Ensemble  
depuis 60 ans.**

*Impressum*

*Conception graphique: Association St-Camille, Atelier Bureautique Multimédia - Villars-sur-Glâne*

*Impression et reliure: Cric Print - 1723 Marly*



[www.st-camille.ch](http://www.st-camille.ch)  
[office@st-camille.ch](mailto:office@st-camille.ch)

Route de la Gérine 27  
CP 61  
1723 Marly 1  
Tél. 026 435 23 00

Route des Préalpes 18  
1752 Villars-sur-Glâne  
Tél. 026 408 86 00